1/ Le Concours national des Entrées de Ville a récompensé les trois communes qui ont su aménager et renouveler durablement ces espaces si importants pour le cadre de vie et l'attractivité d'un territoire. 2-3/ Condom, Premier prix du concours 2023, a transformé un parking et les voies de circulation traversant la commune pour aménager un véritable espace de promenades végétalisées, offrant différents usages (détente, jeux, mobilité piétonne et cycliste).

Concours national des Entrées de ville 2023

La 17e édition du concours a récompensé trois lauréats : Condom (Gers) pour le Premier prix, Longwy (Meurthe-et-Moselle) pour la Mention spéciale et Ornans (Doubs) pour la mention dédiée aux communes de moins de 5 000 habitants. Retour sur ces projets d'aménagements réalisés courant 2023.

Ce concours, organisé tous les deux ans par la Fédération Patrimoine-Environnement et Sites & Cités remarquables de France, distingue des projets de collectivités tels que l'aménagement de friches urbaines, zones d'activités, commerces… en entrée de ville, de bourg ou encore de territoire. D'après Michèle Prats, à l'origine du concours, *"la perte d'approche concertée, associant tous les décideurs publics et privés, et la prise de conscience énergétique et environnementale"* impliquent une adaptation aux enjeux actuels (tel que l'étalement urbain, souvent justifié par l'aménagement des entrées de ville). Chaque édition, des rapporteurs se déplacent dans les villes et transmettent les dossiers à un jury, composé des présidents et des représentants des associations organisatrices, de professionnels (urbanistes, architectes et paysagistes), des partenaires du concours (associations, ministères…) et des lauréats de la précédente édition. Les critères d'évaluation portent sur l'approche durable, le patrimoine local, le développement des activités, le croisement des usages et des espaces entre périphérie et centre-ville, la sécurité notamment liée aux véhicules, la publicité intempestive, la participation citoyenne, les partenariats entre communes, l'innovation… *"Aujourd'hui, nous souhaitons sensibiliser davantage au lien entre l'urbain et le rural, valoriser les opérations sur le long-terme, récompenser la constance et l'effort avec la volonté de créer un observatoire pour un suivi des lauréats. Et surtout, ne plus récompenser des projets exécutés ou quasi-exécutés, mais des projets à venir ou en cours"*, souligne Laurence Debloise de l'association Patrimoine-Environnement.

Reconquérir l'espace public

À Condom, le projet de *"Réaménagement des Allées de Gaulle et leurs abords"* a su redynamiser l'ensemble urbain en répondant aux besoins de tous les usagers. L'idée était de requalifier un grand parking pour garantir plusieurs gains significatifs : apaisement durable du lieu grâce à la création d'un espace de promenades, valorisation du patrimoine historique (mur et rues adjacentes vers le centre-ville) et paysager (points de vue), préservation des arbres et rafraîchissement par le végétal, reconnexion des deux places aux extrémités, dynamisation de la vie locale, de l'économie et sécurisation de la circulation avec développement de la mobilité douce. *"D'abord, un état des lieux de l'existant a été réalisé pour évaluer les tronçons du mur devant être nettoyés, rénovés, démolis… en prenant en compte les normes PMR. Ensuite, nous avons conservé le patrimoine arboré autant que possible, en créant une structure végétale en double alignement, confortant ainsi l'ombrage, la régulation bioclimatique et l'esthétique du rythme. Enfin, un "Fil Rouge" a été dessiné pour remettre en visibilité les paysages d'intérêt, le passage de la voie du pèlerinage vers St-Jacques de Compostelle, tout en reconnectant les commerces situés sur les deux places"*, détaille Michael de Tourdonnet, paysagiste concepteur de l'Agence Base. De nombreuses opérations ont été réalisées par les entreprises de paysage : réduction des axes routiers (7 m à 5,20 m), ralentissement à 20 km/h, déplacement des places de parking en bord de route, désimperméabilisation du parking (enrobé avec nivellement en tout venant), pavage en pierres calcaires type Calminia (identique au centre-ville)

4-5/ À Longwy, le projet de "réaménagement du parvis de la gare" place l'accès ferroviaire au cœur des différents axes de circulation. Il favorise désormais le déplacement multimodal et l'infiltration des eaux, une évolution récompensée par la Mention spéciale du concours. 6/ La Ville d'Ornans, également Mention spéciale dans la catégorie des moins de 5 000 habitants, a réussi à reconnecter le centre-ville à la périphérie. La végétalisation de cette voie améliore le cadre de vie par les espaces de circulation douce et de détente.

des deux places et des trottoirs, rénovation du mur (40 % du linéaire par piquetage, réfection des joints, remplacement de la couvertine… et 55 % remplacé) et des escaliers (calades en galets de Garonne (fournisseur) en bandes de 0,5 m), conservation et plantation d'arbres (essences plus résistantes à la sécheresse et aux maladies telles que les Micocouliers, Frênes, Paulownia, Ormes du Japon, Merisiers à fleurs doubles… des Pépinières Guillot Bourne, création d'aires de jeux sur sol souple (Pro Urba) avec installation d'équipements ludiques et sportifs, aménagement et végétalisation d'espaces de détente (massifs arbustifs aux pieds des arbres d'alignement provenant des Pépinières Charentaises, bandes de graminées, lisses, lierres des Pépinières du Buyet, mobilier sur mesure en bois)… *"Les Condomois retrouvent donc des promenades historiquement utilisées pour se balader jusqu'au centre-ville, offrant de nouveaux usages, pour le plaisir des petits comme des grands"*, met en avant Jean-François Rousse, maire de Condom.

Bien accueillir, bien recevoir

À Longwy, le projet de *"Réaménagement du parvis de la gare"* a permis de requalifier la place située devant la gare SNCF. Une convention de maîtrise d'ouvrage unique a été signée avec SNCF Gares & Connexions, également maître d'œuvre, en charge de la VRD, et des études. Avant les travaux, le parvis de la gare, fortement artificialisé, servait de parc de stationnement pour les 680 000 voyageurs annuels. Le projet a ouvert l'accès à la gare, auparavant enclavé car accessible par une voie unique, devenant ainsi l'entrée de ville principale de Longwy. Le parvis en béton désactivé (granulat local, de Moselle) rend plus attractif l'espace piéton, et les dalles en blocs béton donnent de la linéarité aux accès, orientant ainsi les piétons. Conscient de l'effet de ruissellement des eaux pluviales sur l'enrobé du cheminement, l'équipe projet de SNCF Gares & Connexions a d'abord préconisé de nouvelles places de stationnement en pavé drainant pour mieux infiltrer les eaux. En ce sens, des noues d'infiltration ont été aménagées (gravats de pierre calcaire permettant de stocker le surplus d'eau et le laissant s'infiltrer dans la nappe) avec l'appui technique de l'Agence de l'eau et des arbres de grandes tiges (copalme, amélanchier pour les fleurs… de la Pépinière Willaert) ont été plantés. Sur le pourtour des noues, des haies de charmes et lauriers (attirant les insectes) ont été ajoutées. L'espace a été engazonné et semé de 1 300 plantes couvrantes (narcisses, géraniums, lierres…). Spécifique aux noues, la palette végétale a été choisie pour que les plantes s'adaptent à l'humidité en hiver ou la sécheresse en été. De plus, des places de bus, TER, dépose-minute et taxi, des abris à vélos sécurisés et un futur Park+Ride à proximité incitent désormais les habitants et visiteurs à l'intermodalité rail-route-vélo. *"Un exemple de requalification durable de l'entrée ferroviaire contribuant à une meilleure qualité d'accueil de l'espace public"*, souligne Jean-Marc Fournel, maire de Longwy.

Mobilité douce et végétal

À Ornans, le projet d'aménagement et d'embellissement de l'entrée de ville, portait sur un secteur dangereux et dense (6 500 véhicules / jour selon les comptages des arrivées en centre-ville). La réduction de la voirie de 6 m de large a orienté les flux vers une autre voie, limitant ainsi la circulation, notamment des poids lourds, trop nombreux en centre-ville. Des feux *"intelligents"*, capables de donner la priorité aux tronçons les plus fréquentés (heures de sortie d'usine) ont permis de réguler deux carrefours principaux. De plus, un trottoir d'1,50 m a été aménagé (enrobé calcaire gris), ainsi qu'une piste cyclable de 1 300 m à double sens jouxtant la voirie. Enfin, un parking a été réduit pour créer des espaces verts et inviter les habitants à la détente. *"Rénover cette entrée de ville demeurait un projet phare pour la commune. Avec l'installation de nouvelles usines, les flux routiers créaient de nombreuses nuisances et insécurités. Grâce à l'ensemble des services municipaux (directeur général des services, services subventions et service marché), cet aménagement reconnecte donc le centre-ville par la mobilité douce"*, raconte Christophe Thiébaud, directeur des services techniques de la Ville et topographe. D'ailleurs, ce projet représentait *"le chantier de sa carrière"*, car il a réalisé lui-même les relevés topographiques grâce à un théodolite, dessiné le projet sur Autocad (Covadis pour l'exécution) puis il l'a modélisé en 3D (Sketchup) pour le présenter aux habitants (qui avaient un mois pour proposer leurs idées vis-à-vis de l'espace). La piste cyclable a été aménagée par le Département du Doubs (sur le tracé d'une ancienne ligne SNCF) et la voie départementale reliant le centre-ville est donc devenue communale. De nombreux arbres et charmilles (Pépinières Duchesne), arbustes et prairies fleuries ont également été plantés et du mobilier a été installé pour inciter la détente (bancs, tables de pique-nique, éclairage…). Une entreprise locale a été choisie pour l'éclairage, valorisant ainsi le savoir-faire du territoire.